



**Frédéric Lenica**, 38 ans, a pris en charge la direction des affaires juridiques au secrétariat général du ministère de l'Écologie, en remplacement d'Isabelle de Silva.

frederic.lenica@developpement-durable.gouv.fr



Depuis le 1<sup>er</sup> mars, **Stéphanie Jannin** a rejoint le pôle-relais Tourbières, géré par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. Ses missions : recherches documentaires, réalisation de bibliographies thématiques, documents de synthèse, enrichissement du fonds documentaire... stephanie.jannin@enf-conservatoires.org

#### IL A DIT...

#### Cédric Vanappelghem

Responsable études au Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais

**Le congrès commun organisé par Réserves naturelles de France et la Fédération des conservatoires d'espaces naturels m'a démontré l'intérêt de travailler en inter-réseaux. Toute une série de questions nous sont communes et cela évite de faire deux fois la même réunion technique. Dans les ateliers auxquels j'ai participé, il y avait une réelle convergence d'intérêts et d'enjeux.»** ● [www.congres2011rncen.com](http://www.congres2011rncen.com)



**Philippe Traub**, directeur du Parc national de la Vanoise depuis dix ans, prend sa retraite. Philippe Lheureux, directeur adjoint, assure l'interim en attendant l'arrivée du nouveau directeur

en septembre. philippe.lheureux@parcnational-vanoise.fr

## NOTRE PROCHAIN DOSSIER - OCTOBRE 2011

### La Forêt Entre production et préservation

Outil de production pour les uns, nécessité écologique et paysagère pour les autres, le monde des forêts est tout cela et beaucoup plus encore, entre espace de vie et espace de rêve. Préserver ce riche potentiel tout en profitant de ses capacités de production est un impératif largement reconnu et un réel défi pour les gestionnaires. Mais le doute nous saisit, manque de confiance sans doute !

Espaces naturels fait le point et dévoile quelques bonnes pratiques pour que l'appétit d'arbres ne gâche pas les forêts ! ●



## DES MOTS POUR LE DIRE | CHRONIQUE

Par **Ghislain Dubois\***

Directeur Tec Conseil

Association pour l'innovation et la recherche au service du climat.

## Écomobilité

L'écomobilité est l'étude puis la mise en place, généralement en milieu urbain, des modes de transports les moins polluants (*Wikipédia*). Appliquer cette notion aux espaces naturels demande une adaptation aux spécificités d'espaces fragiles et aux publics essentiellement touristiques. On imagine les études de flux, de tarification, les problématiques de réglementation, de partage des usages, de redéfinition des accès et du stationnement automobile que peut nécessiter le développement d'alternatives moins polluantes.

Au-delà du comment, il est intéressant aussi de réfléchir au pourquoi. En effet, le tourisme représente près de 5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Ces émissions sont appelées à plus que doubler d'ici à 2035. Qui sont les coupables ? Les transports. Et notamment l'avion et l'automobile.

Les milieux naturels et ruraux, moins accessibles en transports en commun, apparaissent particulièrement dépendants de l'automobile : plus de 80 % des Français utilisent leur voiture pour se rendre à la campagne. Inverser cette tendance, restaurer le train et le bus dans l'imaginaire touristique comme dans les pratiques effectives, sera un grand chantier des décennies à venir. Ceci suppose d'agir :

- sur la tarification afin de restaurer une compétition plus équitable entre moyens de transports,
- sur la réglementation pour limiter le développement des aéroports régionaux,
- sur les infrastructures tel le TGV mais aussi et surtout les lignes secondaires,
- sur la qualité de service (portage de bagages),
- sur le comportemental (éducation des touristes),
- sur le développement de produits de « tourisme lent » comme le tourisme fluvial ou la randonnée...

Quelle peut-être la place des gestionnaires d'espaces naturels dans cette chaîne du transport en commun que, comme la chaîne du froid, il ne faut pas briser ? Nos gestionnaires se trouvent en bout de chaîne : une fois arrivé à destination, le visiteur va se déplacer pour ses activités. S'il ne lui est pas proposé d'alternatives locales, il décidera de prendre sa voiture. D'où l'importance de promouvoir les circulations douces et de le faire savoir.

Les moyens vont ensuite varier, entre un site très fréquenté capable de mettre en place des navettes régulières (lac des Bouillouses, Pyrénées orientales) et des sites plus restreints pour lesquels le vélo, une marche à pied bien accompagnée (itinéraires, signalétique) et un mélange de dissuasion active et passive (éloignement des parkings, péages) peuvent permettre d'atteindre une répartition plus équilibrée des moyens de transport. ● [ghislain.dubois@tec-conseil.com](mailto:ghislain.dubois@tec-conseil.com)

#### EN SAVOIR PLUS

<http://www.air-climat.org> • <http://www.tec-conseil.com>

\* Ghislain Dubois est également professeur associé à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.